

DÉLIBÉRATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 14

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation
23/04/2026Date d'affichage
23/04/2026Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J..J....

et publication du :

..J..J....

L'an deux mille vingt-six, le trente avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SALANON Jean-François.

Étaient présents :

Mme BONNAUD-TOUCHARD Brigitte, Mme CALI Fabienne, M. CHAPUY Bernard, Mme FLOURIOT Gwenaëlle, M. GIRAUD Romuald, Mme JEANNERET Véronique, M. MOREAU Mathieu, Mme OUVRART Sandrine, Mme PAQUET Stéphanie, M. PLOQUIN Denis, M. RIVIERE Jacky, Mme ROLLAND Christelle, M. SALANON Jean-François, Mme TEILLET Karine

Procuration :

Mme BAILLARGUET Emilie donne pouvoir à M. SALANON Jean-François

Était absent :Étaient excusés :

M. ALLEAU Dimitri, Mme BAILLARGUET Emilie, M. BARRAUD Alexis, M. BOUILLEAU Hugo, M. MICHAUD Ludovic

A été nommé comme secrétaire de séance : M. MOREAU Mathieu

Numéro interne de l'acte : 2026-59

Objet : Désignation des représentants de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT)

Monsieur le Maire expose que, suite au renouvellement des conseillers municipaux, il y a lieu de procéder à la désignation de deux délégués de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT) de la Communauté d'Agglomération du Niortais, à savoir un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Il propose de reconduire les mêmes représentants que ceux désignés au sein de la Communauté d'Agglomération du Niortais à savoir M. Jean-François SALANON en qualité de titulaire et Mme Stéphanie PAQUET en qualité de suppléante

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
DÉCIDE de :

- ✓ Désigner un délégué titulaire :
 - M. SALANON Jean-François
- ✓ Désigner un délégué suppléant :
 - Mme PAQUET Stéphanie

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
M. Mathieu MOREAU



Ainsi délibéré le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Plaine-d'Argenson, le 4 mai 2026

Le Maire,
Jean-François SALANON

